

	Communauté de communes du Pays de Blain	Communauté de communes d'Erdre et Gesvres
Statuts de la communauté de communes	<p>Compétences facultatives <u>10.7 Projet Culturel de Territoire.</u> ➤ Élaboration, coordination, mise en œuvre et évaluation d'un Projet Culturel de Territoire.</p>	<p>Compétences facultatives : Développement culturel</p>
Projets culturels de territoire	<p>PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE 2018-2021 Axe 1 - Initiatives artistiques et présence culturelle À travers différentes actions de communication et de rencontres, il s'agira de mieux valoriser les initiatives locales, de permettre des rapprochements entre les structures et de faire découvrir les différents événements existants. Des actions : <ul style="list-style-type: none"> • Se doter d'un outil de communication commun. • Réunir les acteurs culturels de territoire lors d'un forum annuel thématique. • Soutenir les projets pouvant intégrer le PCT. Axe 2 - Une offre de proximité La musique et la lecture publique sont au cœur de notre premier Projet Culturel de Territoire. L'enjeu est de soutenir l'enseignement musical à l'échelle du Pays de Blain et de renforcer le travail en réseau de la médiathèque et des bibliothèques associatives. Des actions : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la structuration des écoles de musique du territoire et les pratiques amateurs. • Organiser des journées d'information sur les réseaux de lecture publique. • Coordonner et animer la mise en réseau des bibliothèques. Axe 3 - VERS DE nouveaux publics Le Pays de Blain participe au développement des espaces d'infusion culturelle pour tous les jeunes, sur le temps scolaire et sur tous les temps de vie. La volonté des élus est de faciliter le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque jeune. Plus largement, il s'agit de proposer des temps de découverte et de pratique artistique pour chacun quel que soit son âge. Des actions : <ul style="list-style-type: none"> • Recenser l'offre existante et faciliter son accès. </p>	<p>PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE 2014-2016 Axe 1 - Donner accès à une offre culturelle de proximité pour en faire un outil de cohésion sociale Aménager ou réhabiliter des espaces sur l'ensemble du territoire pour en faire des centres culturels de proximité répartis de manière équilibrée. C'est aussi assurer sur tout le territoire une offre culturelle diversifiée (livre et lecture, spectacle vivant, cinéma...) en étant au plus près des habitants, avec l'appui du secteur associatif et bien sûr du milieu artistique. Le projet culturel prévoit d'accompagner l'aménagement de ces équipements. Il s'agit également de lutter contre toute forme d'exclusion culturelle et de favoriser l'accès à la culture pour tous les publics. <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir sur le territoire des artistes et des compagnies en résidences artistiques pour la création de projets culturels au contact des habitants et du milieu associatif. • Mettre en place des tarifs réduits pour l'accès à des équipements culturels et à l'offre culturelle sur le territoire. • Organiser des actions culturelles en direction des publics ayant difficilement accès aux pratiques culturelles à l'image des résidences artistiques organisées en maison de retraite en 2012 (cf. Erdre & Gesvres actualités n°23). • Étudier la faisabilité de constructions, d'aménagements, de requalifications de lieux et d'espaces dédiés à la culture (salles de spectacles, lieux de répétition, médiathèques, cinémas...). • Développer des projets itinérants touchant à toutes les pratiques culturelles. Axe 2 - Développer et structurer les pratiques culturelles de la jeunesse comme facteurs d'épanouissement Conduire un programme d'éducation artistique et culturel en direction de l'enfance-jeunesse sur les différents temps et rythmes de l'enfant. La première étape de cette action est de structurer et coordonner les dispositifs d'éducation existants. Au-delà d'aller voir des spectacles, il s'agit aussi de les encourager à participer et pratiquer les activités</p>

- Elaborer et mettre en place une politique de structuration de l'offre.
- Formaliser une politique locale d'accès à la culture et au sport.

Axe 4 - Excellence et originalité de la programmation

Les quatre communes souhaitent profiter du Projet Culturel de Territoire pour concevoir et réaliser un projet structurant commun afin de faire rayonner le territoire intercommunal.

Le PCT initiera une réflexion sur la place du cinéma et des arts visuels.

Des actions :

- Structurer un groupe de travail en vue d'envisager un projet commun.
- Elaborer un projet fédérateur sur le thème du cinéma.

culturelles.

- Mettre en place une saison culturelle intercommunale jeune public à l'année à partir de septembre 2015 : « *le hors-saison* »

Cette programmation culturelle sera complémentaire avec le Tout-petit festival, destiné lui aux tout-petits.

- Dans le contexte de la réforme territoriale des rythmes scolaires, le temps périscolaire prend une importance particulière. La Communauté de Communes accompagnera les communes pour renforcer la dimension culturelle de ces temps d'activités périscolaires.
- Renforcer le Salon du Livre Jeunesse avec de nouveaux projets tout au long de l'année (résidence d'auteurs et d'illustrateurs, mise en place d'une artothèque...)

Axe 3 - Développer et promouvoir les événements et les patrimoines emblématiques, facteurs d'attractivité du territoire

Poursuivre le soutien aux initiatives et aux manifestations portées par les associations du territoire.

Des actions toutes spécifiques seront également mises en place sur la découverte et la protection du patrimoine d'Erdre & Gesvres.

- Créer un fonds de soutien pour les événements d'intérêt communautaire.
- Poursuivre le Tout-petit festival qui aura lieu désormais tous les deux ans à partir de 2014 du fait de la mise en place d'une saison culturelle jeune public à l'année.
- Coordonner les Journées du patrimoine pour donner davantage de visibilité à la richesse du patrimoine d'Erdre & Gesvres.

Axe 4 - Structurer et conforter la dynamique des acteurs du territoire au service du développement culturel

Impliquer et mobiliser tous les acteurs culturels et artistiques pour les inviter à participer à la mise en œuvre du projet culturel de territoire. Il s'agit également de promouvoir toutes les initiatives culturelles portées par les acteurs locaux qu'elles s'inscrivent ou non dans le projet culturel d'Erdre & Gesvres.

- Créer une interface Web regroupant toutes les activités culturelles sur Erdre & Gesvres, sous la forme d'un agenda et d'un répertoire
- Mettre en place des temps de rencontres, d'échanges, de concertation où seront invités les acteurs culturels du territoire : il s'agit là de faciliter l'interconnaissance de chacun pour imaginer de nouvelles collaborations et actions.

